



Île-de-France

RAPPORT D'ORIENTATION 2024

Association Terre de Liens Île-de-France

En Île-de-France, nous comptons près 8 300 membres (adhérents, donateurs et actionnaires) dont une majorité à Paris et dans la première couronne et de nombreux bénévoles motivés. Si ce chiffre augmente chaque année montrant un soutien constant au mouvement Terre de Liens, le nombre d'adhérents à l'association, un peu plus de 1 200 en 2023, est lui stable après plusieurs années d'augmentation. Il convient d'être vigilant sur cette tendance et sur un renouvellement de près d'un quart de nos adhérents ces deux dernières années. Nous allons donc nous attacher à fidéliser l'engagement des adhérents par une meilleure communication interne et des propositions de bénévolat structurées.

Nous réaffirmons notre ambition associative pour les années à venir : œuvrer en tant que mouvement citoyen et propriétaire de foncier rural pour porter un changement radical du modèle agricole francilien vers une agriculture paysanne et biologique.

Un rappel de nos priorités stratégiques, en cohérence avec les fondamentaux de la Charte de Terre de Liens, résumés en trois valeurs : agriculture écologique, éducation populaire et finance solidaire.

- 1/ Assurer la pérennité économique de l'association en veillant à garantir un certain niveau d'indépendance financière ;
- 2/ Contribuer à de nouvelles installations paysannes, directement sur de nouvelles fermes Terre de Liens ou en accompagnement d'autres acteurs (collectivités locales, propriétaires privés, etc.) ;
- 3/ Être reconnu comme acteur pour une agriculture paysanne et biologique à travers le renforcement de nos actions sur le territoire et dans les instances régionales et départementales ;
- 4/ Renforcer la dynamique associative en mobilisant de nouveaux bénévoles et de nouvelles compétences et en consolidant notre conseil d'administration par un processus d'accueil.

Nos orientations pour l'année 2024 :

A / En nous appuyant sur l'arrivée d'une nouvelle salariée fin 2023, développer l'action foncière de TdL (préparation de nouvelles acquisitions) ainsi que l'appui aux installations/transmissions en renforçant ABIOSOL.

B / Participer activement à la mise en œuvre du nouveau Plan Bio annoncé par le Conseil Régional-dont le but est de poursuivre le développement de l'agriculture biologique de proximité.

C / Poursuivre la mise en œuvre de la convention avec l'AESN (Agence de l'Eau Seine-Normandie) sur les zones à "enjeux eau " en sensibilisant et accompagnant les collectivités dans l'élaboration d'une

stratégie foncière, plus particulièrement dans le sud de la Seine-et-Marne, et préparer dès à présent la future collaboration avec ce partenaire majeur.

D / Poursuivre le chantier initié, fin 2023, avec la Ville de Paris afin d'élaborer une stratégie foncière pour préserver le foncier agricole et installer de nouveaux paysans dans un rayon de 250 km autour de Paris avec la Fondation et les Associations Territoriales du Grand Bassin parisien limitrophes de l'Île-de-France.

E / Poursuivre nos collaborations fructueuses avec France Nature Environnement Ile de France pour la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

F / Promouvoir auprès des fermiers Terre de Liens franciliens le programme Biodiversité de la Fondation Terre de Liens et les aider à mener des opérations dans leurs fermes ; continuer à organiser des événements et des chantiers avec la coopération des fermiers.

G / Contribuer au débat et à l'information des parlementaires franciliens dans le cadre du Pacte - Loi d'Orientation et d'Avenir Agricole devenu "*Pacte d'orientation pour le renouvellement des générations en agriculture*" pour leur présenter et défendre notre vision de l'agriculture du XXI siècle en lien avec nos partenaires d'ABIOSOL et en utilisant les ressources mises à notre disposition par la Fédération et la Fondation.

H / *Consolider les nouveaux groupes de travail :*

Le groupe Plaidoyer se donne comme mission de redéployer en Ile de France le plaidoyer élaboré par la commission nationale, notamment pour le projet de loi d'orientation agricole déjà mentionné,

Le groupe Urbanisme a été constitué pour apporter une expertise, un espace de ressources et aider à la prise de position sur les questions franciliennes et locales d'aménagement et d'urbanisme,

Le groupe Communication va renforcer la communication interne et externe avec pour cible, entre autres, la recherche de fonds privés,

I / Le travail en transversalité au sein de l'équipe agrandie des salariées, permettra aussi de repérer et accompagner les bénévoles vers les 3 pôles d'activités opérationnelles pour développer l'exercice de nos missions, en lien avec une mise en œuvre du parcours bénévole élaboré en 2022 afin de fortifier les pôles opérationnels de l'association. Un travail spécifique auprès des groupes locaux d'accompagnement ou des créations notamment en seconde couronne ainsi que le développement opérationnel de réflexions thématiques (suivi des fermes, soutien sur les questions économiques des porteurs de projets, et bien d'autres encore à créer...).

Pour terminer, nous tenons à remercier chaleureusement deux bénévoles, membres du conseil d'administration qui ont contribué dans leur domaine de compétence respectif au développement de notre association : Karim Sellami et Marie Rodière, qui ont quitté les rives de la Seine et de la Marne pour rejoindre celles de l'Isère et du Drac pour l'un et celles du Doubs pour l'autre.

Jean Marc Frohard,
pour le conseil d'administration